

## CONSEILS APRES TRAITEMENT D'UNE INCONTINENCE URINAIRE PAR PROCEDE DE TVT ou TVTO

La pose de bandelette sous urétrale est une intervention simple et peu douloureuse. Il peut persister dans les 3 semaines suivant l'intervention une douleur sus-pubienne ou à l'entre jambe augmentant lors des mouvements.

### Toilette vaginale

Aucune toilette vaginale approfondie n'est nécessaire.

La cicatrice vaginale comporte 3 ou 4 points de fils résorbables qui disparaissent spontanément au bout de 1 mois à 6 semaines.

Elle peut être nettoyée à la bétadine gynécologique une fois par jour.

### Cicatrices abdominales ou à l'entre-jambe

Les fils situés au dessus du pubis ou à la racine des cuisses se résorbent en 10 jours ; s'ils persistent au delà, il convient de les retirer à l'aide d'une pince à épiler

### Fonctionnement vésical

Après cure d'incontinence urinaire, le débit de chaque miction est souvent plus faible, les envies d'uriner sont parfois impérieuses: ces inconvénients s'atténuent dans les 2 mois qui suivent l'intervention.

Exceptionnellement les mictions deviennent impossibles pendant plusieurs heures. Ce tableau de rétention aiguë d'urine impose une consultation médicale immédiate. Une infection urinaire peut apparaître en post opératoire: n'hésitez pas à consulter votre médecin traitant si des brûlures à la miction apparaissent ou si vous aviez trop fréquemment envie d'uriner.

### Traitements de sortie

Les antalgiques peuvent être pris de façon variable, à la demande.

### Hygiène de vie

Les bains et les rapports ne sont autorisés qu'après cicatrisation complète du vagin environ 4 semaines après l'intervention. La qualité de la cicatrisation est évaluée lors de la visite post opératoire.

Une mauvaise cicatrisation vaginale peut exposer la prothèse et conduire à son rejet.

### Dernières recommandations :

\*N'oubliez pas votre rendez-vous de consultation post opératoire. Cette consultation doit avoir lieu un mois environ après l'intervention. Votre compte rendu opératoire vous sera alors confié.

En cas de problème post opératoire, nous vous remercions de prévenir le secrétariat, votre chirurgien en sera avisé. (tel 01 56 61 62 04)

Un service d'urgence est à votre disposition jour et nuit au deuxième étage dans le secteur maternité.